

Premier voyage en chemin de fer

Le 12 août 1849, le voyage inaugural de la première ligne de chemin de fer transporta le Prince Napoléon, Président de la République et futur Napoléon III, de Paris à Tonnerre, avec halte à Fontainebleau.

L'année suivante, la Compagnie de l'Est absorbait la Compagnie du chemin de fer de Montereau à Troyes, et lançait la construction de la ligne Paris-Mulhouse, avec un dépôt à Gouaix, puisqu'un arrêt technique était nécessaire environ tous les 100 km. Lorsque le dépôt de Gouaix devint trop exigu, c'est Longueville qui fut choisi comme nouveau dépôt des locomotives à vapeur, au pied du grand viaduc qui franchit la vallée de la Voulzie.

Une rotonde et un pont tournant permettant de replacer les locomotives dans le bon sens, fonctionnèrent de 1911 à 1967. Grâce à la ténacité d'un groupe de passionnés, l'AJECTA était créée en 1968. Cette association sauve et répare locomotives, voitures de voyageurs, fourgons pour les bagages et wagons de marchandises.

Dans la rotonde classée monument historique depuis 1984, le musée vivant du chemin de fer abrite, entre autres, 12 locomotives datées de 1866 à 1943. Et de temps à autre, locomotives et wagons, épris de liberté, repartent sur les « chemins » de fer.



La rotonde de Longueville



Edition Provins Tourisme - Codérando 77 - Conception et réalisation : CreaClaci - 03/2023 - Informations susceptibles de modifications.



Carte IGN : 2516 et 2616

Départ : Longueville (gare SNCF).

GPS : Lat. Long. : 48.51317 - 3.25048

UTM : 31U 0518498 - 5373367

Accès : Longueville, à 7 km au sud-ouest de Provins par la D403.

Informations pratiques : boulangerie, boucherie, pharmacie.

• Départ gare SNCF de Longueville pour les randonneurs venant par le train. ATTENTION : pour les randonneurs motorisés, parking de la gare PAYANT (10 € la journée). Se garer plutôt à Tachy vers le point 8 et de là se diriger vers le point 1, puis 2. pour terminer en 8.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net



Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

LONGUEVILLE Les hauts de Chalmaison

« J'aime la Voulzie et ses bois noirs de mûres »
évoque le poète Hégésippe Moreau.
À méditer en marchant en sous-bois vers
l'imposant viaduc ferroviaire et le musée vivant
du chemin de fer de Longueville...

CIRCUIT N°

12

Provinois



15,6 km



Durée : 4h



Jaune



Moyen



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

Les hauts de Chalmaison

- 1 Prendre à droite les rues de Verdun et Henri-Fouilleret.
- 2 Tourner à droite rue l'Amourée sous le viaduc puis à droite rue Adrée, passer sous le pont ferroviaire.
- 3 Suivre à droite le chemin qui surplombe la gare. Descendre par la route jusqu'au stade. Tourner à gauche le long du stade et poursuivre sur 1 km. Au croisement, tourner à droite, franchir un ruisseau, passer sous la ligne HT et parvenir à une intersection.
- 4 Continuer en face et obliquer à droite vers la charmante église de Soisy-Bouy, isolée à l'orée du bois, à l'écart du village. En contrebas, se trouve une source "miraculeuse" où l'on venait en pèlerinage. Suivre à gauche la D49 sur 100 m. Aller à droite et prendre la première voie à gauche. 500 m après, tourner encore à gauche, continuer tout droit vers le bois, longer la lisière à gauche et entrer en sous-bois.
- 5 À la corne du bois, se diriger à gauche sur 400 m, puis tourner à droite (en période de chasse, continuer tout droit pour franchir le repère 6 à la croisée des chemins). Atteindre un bois, aller à droite, puis rejoindre une route et la descendre jusqu'à l'intersection. Suivre la route à droite, puis le chemin jusqu'au carrefour.
- 6 Suivre la route à droite, au carrefour, virer à gauche puis à droite à la bifurcation. Traverser les bois, suivre le chemin à gauche puis celui à droite. Tourner à droite et, 20 m plus loin, à gauche.
- 7 En bas, se diriger à droite sur 200 m pour remonter vers le bois (très beau point de vue sur la Bassée). Longer la lisière sur 80 m, puis descendre à gauche jusqu'à un croisement.
- 7 Tourner à droite et poursuivre en lisière du bois. Au bout, descendre à gauche, puis obliquer à gauche. Passer sous la voie ferrée et traverser la D122. Prendre à droite la rue du Château, suivre à gauche la D122 puis à gauche, la route de Jutigny.
- 8 À la sortie de Tachy, s'engager à droite en lisière du bois et poursuivre. Au carrefour, prendre la route à droite et continuer rue des Abîmes. Emprunter à gauche la rue André-Pineau et, à droite, la rue de Verdun qui ramène à la gare.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".